

NOUVEAU
C'KOOL
CACOULE
400* fcfa

BIERE LEGERE!
EAU MALT HOUBLON
400L

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

LES MERCREDIS DU FISC
Tous les 1^{er} mercredi du mois sur
Canal OTR
Office Togolais des Recettes-OTR

OTR
FEDERER POUR BATEL
www.otr.tg

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

Prix 250 fcfa

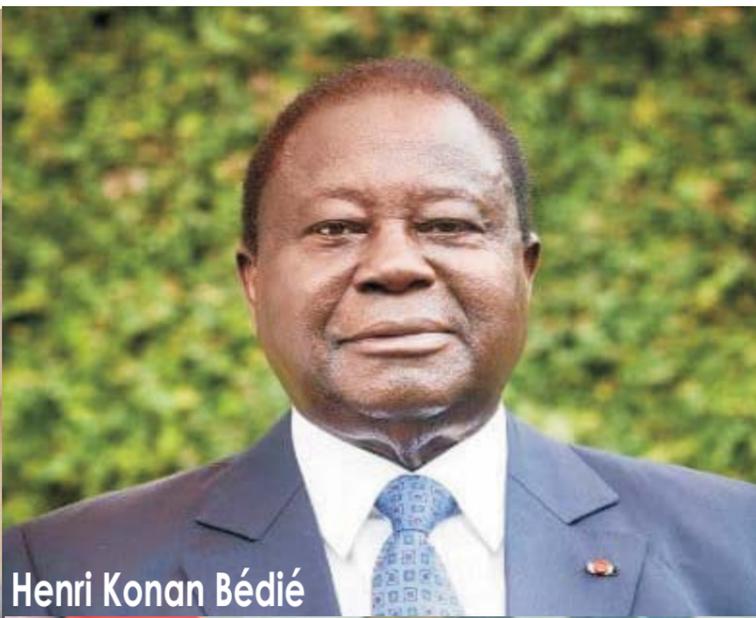
Le Libéral

N°592

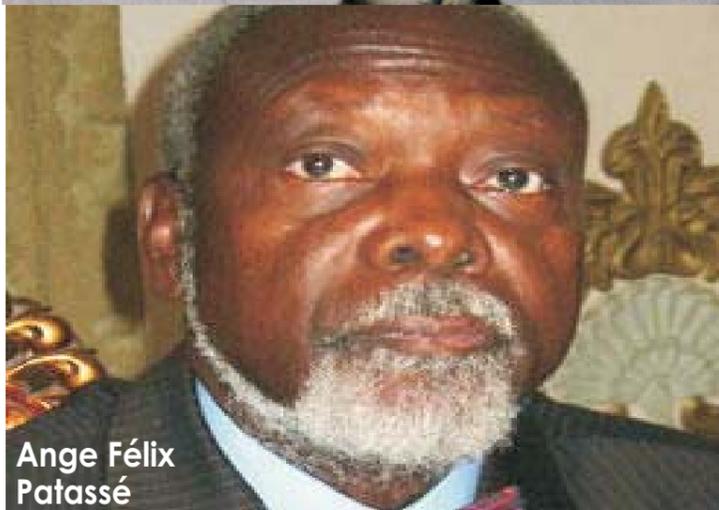
Mois de l'amnistie
édition 2022 au Togo
Au total
1507 armes
récupérées
et brûlées P.3



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 05 Octobre 2022



Lomé
abrite la
2ème session
extraordinaire
du Parlement
de la P.4
CEDEAO



Etude sur le blanchiment
d'argent et la criminalité
maritime dans le Golfe de Guinée
Le rapport du
Togo présenté
au cours d'un
atelier à Lomé P.6

TOGO

Terre d'accueil des présidents renversés par coup d'Etat

Société
L'occupation
anarchique P.5
des trottoirs,
une pratique
à combattre

Ça c'est moi P.4
Le nouveau forfait internet de Togocom

Le Forfait Internet conçu pour toi!
Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.



C'Kool: La sixième bière de la SNB dévoilée

Après la gamme des quatre Djama et la Saison Tradition, la Société Nouvelle de Boissons (SNB) a ajouté un sixième bébé à son berceau de bières ce 1er octobre. Le baptême de cette bière appelée C'Kool a été fait par Patricius Jacobus Bernardus VAN SCHIE, Directeur Général de la société en présence de Mme Eva Lava, Directrice de la Stratégie marketing, ainsi que de toute l'équipe commerciale de la SNB, à Agoè Demakpoe au cours d'une soirée riche en couleurs.

Pour la responsable marketing de la SNB, il s'agit d'une bière faite uniquement à base du malt, du houblon et de l'eau, une particularité de la SNB qui privilégie les bières blondes, selon la



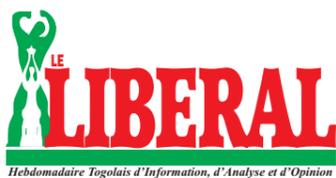
tradition allemande, jugée les meilleures du monde. Avec un taux de 4% d'alcool, C'Kool est légère, très rafraîchissante et préparée sans aucun sucre ajouté, en format de 50 cl. Elle est disponible sur toute l'étendue du territoire aussi bien chez les distributeurs, les sous-dépôts que les détaillants dans les bars et restaurants depuis quelques semaines.

Sixième bière de la SNB, C'Kool vient dans un contexte économique assez dur où le pouvoir d'achat a considérablement diminué en raison de plusieurs crises que traverse le monde. C'est d'ailleurs à ce titre que la SNB a réalisé le 6 mai dernier une enquête de terrain qui a permis de conclure que les consommateurs dans leur

majorité, aimeraient consommer une bière accessible à toutes les bourses et à moins de 500F. Ce vœu vient d'être exaucé avec cette lager.

"Cette bière vient à point nommé en ce temps de crise économique généralisée. Nous avons choisi de diminuer un peu nos marges et de permettre à la population d'avoir une bière à moins de 500f, afin que les petites bourses puissent se permettre de boire à moindre prix une bière de qualité faite avec des ingrédients naturels", a déclaré Jerry Katanga, responsable de la communication de la SNB. Le baptême de C'Kool a été marqué par des jeux concours dotés de prix, des animations, ainsi que des prestations des artistes à l'instar de Wedy.

Démocrate



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**

PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Demakpoe, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires



**Encore plus
proche de VOUS !!!**



UNE NOUVELLE **DIVISION DU
CADASTRE À TSEVIE-DAVIE**
NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures
de **Zio**, de **l'Avé**, de **Yoto**, de
Vo et du **Bas-Mono**

92 69 30 47
79 70 51 10

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES | CANAL OTR | FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Gestion des risques de catastrophes au Togo

L'ANPC redynamise et forme le réseau de professionnels des médias

Une trentaine de professionnels des médias du public et du privé sont réunis depuis hier dans la capitale pour une dynamisation et une formation du réseau des médias pour la réduction des risques de catastrophes (GRC) au niveau central et communautaire.

Organisée par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), cette rencontre



de deux jours s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 de l'Initiative CREWS (Climate Risk and Early Warning System), soutenue par le Groupe de la Banque Mondiale et WMO OMM. Elle vise à outiller ces acteurs sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion des risques de catastrophes qui est de communiquer à travers leurs canaux.

"Le Togo est vulnérable à divers types d'aléas et durant cette décennie, nous avons remarqué que ces aléas s'intensifient sous l'effet des changements climatiques. En associant les professionnels des médias dans la gestion des situations, notre agence a tout à gagner", a confié Kombaté NAWANTI, chef division SIG et Alerte de l'ANPC.

Durant les deux jours, plusieurs sujets meublent les travaux. Le cadre de Sendai, le cadre institutionnel de la GRC-Togo, la collaboration avec les services météorologiques, la communication en temps de crise, le rôle des professionnels des médias dans la gestion des RC, voilà autant de thématiques qui vont retenir l'attention.

"Les préceptes, les conditionnalités et comportements à adopter lorsque survient une crise, quel type de communication faire, comment passer de la communication passive à la communication agressive, sans oublier la communication active que nous connaissons tous déjà, comment les intégrer afin de permettre aux populations de prendre des décisions, voilà autant de sujets que nous allons partager avec les journalistes afin de maîtriser le cadre, la situation et informer convenablement les populations", a souligné Aimé Ekpé, ancien président de L'Observatoire Togolais des Médias et membre du bassin de formateurs de l'ANPC.

In fine, l'ANPC veut constituer un grand réseau de professionnels de la communication. L'idée derrière la mise en place de ce réseau sur toute l'étendue du territoire est de favoriser l'unicité de l'information sur les différentes questions liées au secteur.

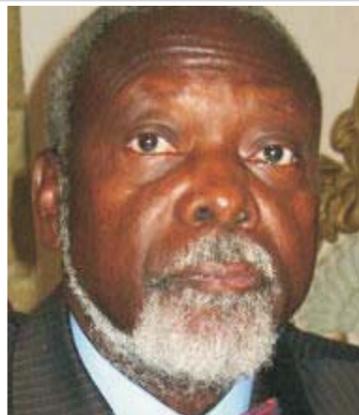
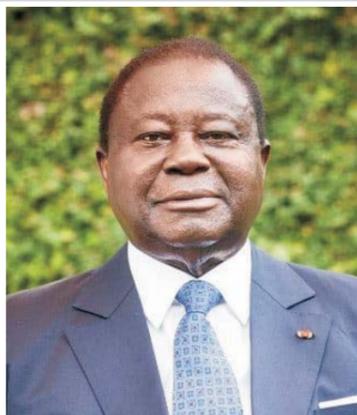
La rencontre de Lomé constitue le point d'orgue d'une série de cinq. En effet, elle intervient après celle d'Aného qui a accueilli les professionnels des médias de la région maritime, Kpalimé ceux des Plateaux, Sokodé, les journalistes venus de la Centrale et de la Kara, et enfin Dapaong qui a regroupé les acteurs des Savanes. Après avoir formé 80 journalistes l'année dernière, l'initiative CREWS vient de boucler son objectif d'intégration de 90 autres dans le réseau à travers cette formation.

Démocrate

**LE LIBÉRAL, c'est
tous les mercredis**

Togo : Terre d'accueil des présidents renversés par coup d'Etat

Renversé par un coup d'Etat le 30 septembre après huit mois d'exercice du pouvoir, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba séjourne depuis dimanche dans la capitale togolaise en provenance de Ouagadougou. Les autorités togolaises ont confirmé la présence sur le territoire togolais de l'ex homme fort du Faso. Pourquoi le choix du Togo ?



Que des hypothèses pour répondre à cette question mais il faut tout simplement dire que ce n'est pas la première fois qu'un chef d'Etat déchu de son pouvoir choisit la capitale togolaise comme première destination. L'arrivée à Lomé du désormais ex président de la junte au

pouvoir au Faso nous rappelle bien de souvenirs.

Chassé du pouvoir par une rébellion conduite en 1996 par Laurent Désiré Kabila, le Maréchal Mobutu Sessésséko après 32 ans de règne quitte dans une débandade totale Gbadolité son village assiégé par les rebelles. Il

prend le chemin de l'exile le 16 mai 1997. Le maréchal malade pose d'abord ses valises dans la capitale togolaise avant de rejoindre définitivement Rabat au Maroc où il mourut le 7 septembre 1997.

Parmi les chefs d'Etat ayant trouvé refuge à Lomé après leur chute on peut citer Henri Konan

BEDIE. Celui qui a dirigé la Côte d'Ivoire entre 1993 et 1999 perd le pouvoir à l'issue d'un putsch perpétré par un certain Général Robert Guei. A l'issue de ce putsch, le Président BEDIE cède le pouvoir et prend sous une escorte de l'armée française, la direction de Lomé pour un exile qui aura duré quelques mois.

Les Togolais se souviennent sans doute

de Ange Felix PATASSE l'ex Président centrafricain aura passé de nombreuses années au Togo. Chassé du pouvoir en 2003 par François Bozizé celui que les Togolais appellent affectueusement « beaux-fils » pour avoir épousé une togolaise, choisit l'exil togolais pour préparer son retour sur la scène politique dans son pays la Centrafrique en 2010.

Au-delà des chefs d'Etat de nombreux hommes politiques en difficulté dans leur pays ont trouvé asile au Togo. Les faits et événements se répétant, on est bien tenté de dire que le Togo est une terre d'accueil pour les présidents renversés par des coups d'Etat.

Mois de l'amnistie édition 2022 au Togo :

Au total 1507 armes récupérées et brûlées

Démarrées le 7 septembre dernier à Lomé, les activités de la célébration du mois de l'amnistie pour le compte de cette année ont pris fin hier mardi 04 septembre 2022 avec la destruction des armes collectées auprès des populations. Au total 1507 armes ont été récupérées au cours de ce mois sur l'ensemble du territoire national. Et comme le veut la tradition, ces armes ont été incinérées hier au champ de tirs d'Agoè-Nyivé devant les autorités compétentes, les chefs traditionnels et d'autres personnalités du monde diplomatique notamment le Directeur du Centre Régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC).

Dans le cadre de la célébration du mois de l'amnistie initié par l'Union Africaine, le Togo a effectué diverses activités au cours du mois de Septembre. Ces activités qui s'inscrivent dans la droite ligne du projet « Faire taire les armes » sont bouclées hier par la cérémonie de destruction des armes collectées. Une action qui marque donc la fin des activités de ce grand évènement.



« La présente cérémonie de destruction des armes marque la phase

ultime de la célébration du mois de l'amnistie du projet Faire taire les

armes de l'Union Africaine au Togo... En somme, les cérémonies de destruction des armes mondialement soutenues, sont devenues un mécanisme de restauration de la paix et de la consolidation de la confiance populaire.... C'est le lieu pour moi de saluer et de rendre hommage à tous nos compatriotes qui ont fait preuve de civisme et

d'engagement citoyen en adhérant massivement à cette campagne, ainsi que le travail professionnel et remarquable des forces de défense et de sécurité impliquées dans ce processus... Avant de clore mes propos, je voudrais réitérer mes sentiments de reconnaissance à la Commission de l'Union Africaine, au Système des Nations Unies, notamment le bureau des affaires du désarmement, le Centre Régional sur les armes légères dans les pays des Grands Lacs pour leur appui précieux qui a permis de célébrer

Suite à la page 6

Lomé abrite la 2ème session extraordinaire du Parlement de la CEDEAO

La capitale Lomé a l'honneur d'accueillir depuis ce lundi, les travaux de la 2e session extraordinaire du parlement de la CEDEAO consacrés à l'étude du projet de budget du parlement communautaire au titre de l'exercice 2023. C'est la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa TSEGAN qui a ouvert les travaux de cette session extraordinaire en présence du président du parlement de la CEDEAO, Dr Sidie Mohamed TUNIS, des parlementaires, des membres du corps diplomatique, des autorités gouvernementales, ministérielles, administratives et traditionnelles.

Dans son allocution d'ouverture, Yawa TSEGAN a indiqué que ces assises doivent permettre aux parlementaires de revisiter les outils clés de gestion de l'institution communautaire, de mener des réflexions en vue de réaliser « le grand renouveau de notre espace à travers des solutions innovantes et adaptées à notre environnement ». Selon elle, les actions de l'institution parlementaire communautaire devront contribuer à la réalisation de la « Vision 2050 » de la CEDEAO, celle de faire émerger « une communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des



institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales, œuvrant pour un développement inclusif et durable».

La session extraordinaire de Lomé est une occasion pour les députés d'examiner les rapports antérieurs des réunions délocalisées, y compris le rapport du séminaire parlementaire tenu les 29 et 30 septembre à Lomé.

Parlant de ressources de la communauté, elles proviennent des contributions financières des Etats membres par le biais d'un mécanisme connu sous le nom de prélèvement communautaire. « Ce prélèvement consiste en un taux de 0,5 % imposé sur les marchandises provenant des États non-membres de la CEDEAO », a laissé entendre Dr

TUNIS président du parlement de la CEDEAO. D'après lui, ce prélèvement est supposé couvrir entre 70 et 90% du budget de la communauté. Malheureusement, déplore-t-il « nous assistons à un faible taux de recouvrement de la taxe communautaire, environ 30% ces dernières années; ce qui a pour conséquence la réduction de la visibilité des institutions auprès des citoyens de la communauté, et le ralentissement du rythme de l'intégration économique ». Il a pour cela, insisté sur la nécessité pour leurs pays de liquider dans les meilleurs délais le produit du prélèvement communautaire, et éviter l'accumulation d'arriérés, afin de permettre à la CEDEAO de mettre en œuvre avec succès son programme d'activités.

Dr Tunis a exhorté également les députés à mettre efficacement à profit les liens qu'ils entretiennent avec les organes exécutifs de leurs gouvernements pour assurer des versements rapides et opportuns du prélèvement communautaire.

Le parlement de la CEDEAO est l'Assemblée représentative des peuples de la Communauté. Il dispose d'un minimum statutaire et garanti de cinq sièges pour chaque État membre, tandis que les quarante sièges restants sont répartis proportionnellement à la population de chaque pays. Il a pour mission de représenter les populations d'Afrique de l'ouest ; de contrôler les activités sectorielles, à savoir celles des instances chargées de mettre en œuvre les programmes de la communauté et de participer au processus d'adoption des actes communautaires.

Source : autogo.tg

Ça c'est moi :

Le nouveau forfait internet de Togocom

Togocom a du nouveau pour ses abonnés. Le géant de la téléphonie mobile au Togo a lancé le 30 septembre dernier de nouveaux forfaits internet dénommés « ça c'est moi ». il s'agit spécialement des forfaits taillés selon les habitudes de consommation de chaque client. Par cette innovation, Togocom offre ainsi à ses clients, l'une des meilleures offres internet à des prix adaptés.

« Ça c'est moi » est une offre qui tient compte des habitudes spécifiques de chaque client Togocom parlant de connexion internet.

Le nouveau produit selon un communiqué de presse rendu public par la société, a l'avantage de permettre au client de bénéficier d'une baisse

tarifaire allant jusqu'à 50% par rapport au forfait internet en catalogue. C'est une offre promotionnelle qui va du 30 septembre au 28 décembre 2022.

Pour découvrir le forfait internet « ça c'est moi », il suffit de composer *909*1.

La nouvelle offre selon la

direction de Togocom s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie commerciale qui consiste à assurer la satisfaction des clients et répondre à certains engagements pris notamment le déploiement de la fibre optique dans toutes les régions économiques du Togo. Pour Tarik Boudiaf



Directeur général par intérim de Togocom, la nouvelle offre « ça c'est moi » reflète une fois de plus la connaissance approfondie des besoins

des clients. Cette offre personnalisée ajoute-t-il, vise aussi à récompenser les clients pour leur fidélité.

P. Fabrice

Société : L'occupation anarchique des trottoirs, une pratique à combattre

Au Togo, l'occupation anarchique des trottoirs à des fins commerciales devient de plus en plus une réalité sur les principales voies dans presque toutes les communes du grand Lomé et dans les grandes villes du Togo. Que ce soient les commerçants et commerçantes des grands magasins, des petits détaillants ou encore les détenteurs de débits de boissons, chacun utilise les trottoirs comme il veut sans aucune autorisation. Des mauvaises pratiques que les municipalités doivent combattre pour diverses raisons.

Difficile aujourd'hui de citer une commune urbaine où les trottoirs ne sont pas occupés de façon anarchique pour des activités commerciales. Dans presque toutes les villes du pays, les abords des voies publiques sont devenus des lieux d'étalage de marchandises pour certains commerçants.

A Lomé la capitale, le phénomène a également pris de l'ampleur sur les principales artères de la ville. Et le plus souvent, il est même difficile pour les piétons d'avoir accès aux trottoirs qui leur sont réservés par principe dans la circulation. Et pourtant, ce ne sont pas les boutiques qui y manquent. La plupart du temps, ce sont les marchandises qui sont censées être étalées dans les boutiques qu'on expose sur les trottoirs comme si l'on participe à

une foire commerciale. Des mauvaises pratiques qui tendent à se généraliser dans le pays et personne ne semble s'en préoccuper.

Dans les 13 communes du Grand Lomé, le phénomène est assez inquiétant en raison notamment de l'affluence habituelle observée dans la circulation. Que ce soit à Bè, à Adidogomé, à Baguida, à Agoè ou encore à Adétikopé bref dans toutes les banlieues de la capitale, difficile pour les piétons de passer librement sur les trottoirs sans être dérangé par les marchandises qui jonchent le passage. Du coup, les piétons se retrouvent dans l'obligation d'emprunter une partie de la chaussée. Ce qui constitue un danger permanent aussi bien pour ceux ou celles qui s'adonnent à ces pratiques que pour



l'ensemble des usagers de la route. Non seulement cela est susceptible de causer des accidents, mais aussi, cela rend vilain l'aspect de la ville.

Ce phénomène date depuis des années et les délégations spéciales ont tenté en vain de remédier à cela. Malgré les multiples opérations de désengorgement des voies publiques menées dans le temps par les agents de la délégation spéciale des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé, l'occupation anarchique des rues reste toujours d'actualité et ne cesse de

se répandre dans tout le pays. Ces pratiques, non seulement elles compliquent la circulation des biens et des personnes, mais également elles avilissent l'image de la ville. Ailleurs ce sont les stationnements anarchiques des engins qui sont à déplorer. Des véhicules sont garés sur les trottoirs et parfois même à côté des panneaux de stationnement interdit. Objectivement, il revient donc aux municipalités de mener des réflexions sérieuses sur le phénomène et trouver des approches de solutions appropriées. Mais cela ne devra pas être une affaire d'une seule commune comme on le voit depuis quelques mois dans le grand Lomé notamment avec le maire Aboka Kossi. Aujourd'hui, il faut trouver une approche beaucoup plus globale.

Le District Autonome du Grand Lomé doit prendre ses responsabilités face à ce problème et trouver des stratégies pour conduire des actions contre l'occupation anarchique des abords des voies. Il faut tout d'abord mener des

actions concertées par la sensibilisation des populations dans toutes les communes.

Il faut également penser aux solutions alternatives. Il ne s'agit pas de chasser les populations des lieux mais de procéder à des actions concertées avec les intéressés pour leur faire comprendre que la place de leurs marchandises n'est pas sur les trottoirs mais plutôt à l'intérieur de leurs boutiques et magasins. Pour ceux qui ont érigé des baraques ou des conteneurs, il va falloir prendre langue avec eux aussi pour voir quelles alternatives faudra-t-on mettre en place pour ne pas détruire des milliers d'activités commerciales qui, quoi qu'on dise, contribuent beaucoup à l'économie nationale à travers le paiement des taxes et impôts aux municipalités. Pour certains par exemple, quitter ces lieux serait synonyme de la perte de leur pain quotidien. Ce qui serait dramatique pour de nombreuses familles surtout en ces temps où le coût de la vie est assez élevé et amer pour les familles à faibles revenus. Nul n'ignore que l'économie nationale est basée essentiellement sur le secteur informel, il serait plus judicieux de trouver la bonne formule pour régler ce problème. Pour certains commerçants par exemple, quitter les lieux qu'ils occupent actuellement est synonyme de la perte de leur pain quotidien. Ce qui sera donc suicidaire pour beaucoup de familles.

Roger GBESSIA

-30%

sur la
valeur en douane

DES VÉHICULES

DE PLUS DE 5 ANS D'ÂGE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022

NUMÉRO VERT 8201

POUR TOUTES INFORMATIONS +228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

Etude sur le blanchiment d'argent et la criminalité maritime dans le Golfe de Guinée : Le rapport du Togo présenté au cours d'un atelier à Lomé

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a organisé le lundi 3 octobre dernier à Lomé, un atelier national de validation du rapport du Togo sur l'évaluation du blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, des flux financiers illicites en lien avec la criminalité maritime dans le Golfe de Guinée. Les données et informations supplémentaires issues des travaux de ces assises devront permettre de compléter et améliorer la qualité des rapports qui serviront de base à l'élaboration d'un rapport régional.

C'est un atelier qui a réuni les 3 et 4 octobre 2022 dans la capitale togolaise les institutions et agences privées et publiques impliquées dans les questions de sécurité maritime, les cellules de renseignement financier, les organismes d'application de la loi ainsi que les représentants des ministères concernés. L'objectif de cette rencontre est de discuter des conclusions du rapport et fournir des commentaires de haut niveau. Il s'inscrit dans la droite ligne de la mise en œuvre par l'Union Européenne du programme dénommé « Soutien à la Sécurité Maritime Intégrée de l'Afrique de l'Ouest (SWAIMS) » dans le cadre de la stratégie de l'UE pour le Golfe de Guinée. L'un des volets de ce programme étant consacré à la réalisation d'une étude sur les flux financiers associés aux différentes formes de ce phénomène dans la région, le Togo a réalisé ses recherches dont les conclusions devront faire l'objet de validation au cours des travaux de cet atelier.

Conformément à la méthodologie de mise en œuvre du projet et à la politique de recherches du GIABA, des ateliers ont été prévus dans chaque pays pour la validation des conclusions des rapports nationaux avec les parties prenantes concernées. L'idée est d'améliorer la qualité de ces rapports à travers des échanges de haut niveau entre les différents participants.



GIABA
Inter Governmental Action
Group Against Money
Laundering In West Africa

L'objectif général visé à travers les études menées par les Etats est de comprendre les mécanismes de blanchiment par lesquels les produits financiers provenant de différentes formes de criminalité maritime entrent dans l'économie, ainsi que l'importance et l'impact de ces flux financiers sur les économies régionales. L'étude a également mis un soin particulier à recommander des actions concrètes devant permettre de perturber les circuits financiers de la criminalité maritime et de

déposséder finalement les criminels de leurs revenus illicites.

Selon le rapport de l'évaluation mutuelle du Togo adopté en juin 2022, le Golfe de Guinée qui inclut un large littoral togolais est considéré comme étant l'un des épencentres de la piraterie dont le coût s'élève à plusieurs milliards de dollars chaque année. Ce qui place le Togo parmi les pays côtiers à fort risque maritime.

Pour preuve, le pays a été le théâtre du plus grand nombre d'actes de piraterie perpétrés dans le Golfe de Guinée après le Nigéria.

Malgré les programmes régionaux contre la piraterie et les efforts du gouvernement visant la sécurisation du secteur maritime togolais, la piraterie apparaît comme une grande menace de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme au Togo.

« Comme le révèle l'étude dont le rapport est soumis à votre appréciation lors de cette rencontre, à l'instar de la plupart des pays du Golfe de Guinée, le Togo constitue un pays de départ, de transit et de destination de divers trafics illicites perpétrés en mer. L'ampleur de la criminalité maritime est réelle au Togo comme le souligne les statistiques des services compétents et des autorités d'enquêtes et de poursuites pénales et suscite une préoccupation

pour les autorités nationales », a déclaré Tchaa Bignossi AQUITEME, président de la cellule nationale de traitement des informations financières et correspondant national du GIABA au Togo.

Ces dernières années, le Togo a mené d'importantes actions afin de conformer son dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme aux normes internationales et pour renforcer l'efficacité de son dispositif. On peut citer entre autres : l'amélioration du cadre juridique et institutionnel lié au phénomène, la réalisation de l'évaluation nationale des risques et surtout l'évaluation de son dispositif

Notons que six pays ont été ciblés pour ce projet de recherches notamment : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Nigéria et le Togo.

Roger GBESSIA

Mois de l'amnistie édition 2022 au Togo : Au total 1507 armes récupérées et brûlées

Suite de la page 3

avec éclat cette année le mois de l'amnistie dans notre pays », a indiqué El Hadj Inoussa Bouraima Vice-président de la CNLPAL.

En effet, la mise en œuvre de ce projet du mois d'amnistie dont le Togo est bénéficiaire à travers la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération, la circulation et le trafic illicite des Armes Légères et de petit calibre (CNLPAL) s'est déroulé en cinq phases à savoir la campagne médiatique, le renforcement des capacités des acteurs impliqués à Sokodé, Kara et Dapaong pour le compte

des régions centrale, Kara et Savanes, la collecte ou la remise volontaire, la destruction et enfin la phase d'évaluation de perception sur l'impact du projet.

Retenons que la destruction des armes est une prescription des différents instruments internationaux en la matière, notamment le Programme d'Action des Nations Unies visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et matériels

connexes et bien évidemment le projet « Faire taire les armes » de l'Union Africaine.

Cette phase de destruction des armes revêt donc plusieurs avantages tels que : le rétablissement de la paix dans les zones post-conflits; le maintien et la consolidation de la sécurité humaine dans les pays en état de paix; le meilleur contrôle des stocks d'armes appartenant aux Etats; la réduction des risques de vols d'armes au niveau des stocks légaux et bien évidemment la réduction des risques de vols à mains armées.

Roger GBESSIA

Coupe du monde Qatar 2022

New World TV et la FIFA présentent le dispositif de diffusion et ses équipes aux acteurs impliqués

Un séminaire de présentation du dispositif de la production et des équipes de rédaction de New World TV relatif à la coupe du monde FIFA Qatar 2022 a été ouvert hier à Lomé par Kodzo Aganon, Secrétaire général du ministère des sports et des loisirs. A l'initiative du Groupe New World TV et de la FIFA, cette rencontre qui a réuni les représentants de près d'une vingtaine de chaînes publiques africaines bénéficiaires de la diffusion gratuite de la compétition auprès de New World TV, ainsi que les équipes de la rédaction de la chaîne.

Il s'agit des acteurs ayant obtenu une "free licence" de la chaîne. Étaient donc présentes uniquement les chaînes de télévision à accès libre, généralement les chaînes publiques. Pour Kolani Nimonka, Directeur Général du Groupe de médias, cette rencontre vise à présenter à l'ensemble des acteurs le dispositif de plan de diffusion et les équipes de la rédaction de NWTV. Elle vise à asseoir une coordination entre la production centrale de New World avec ces productions



locales, et aussi savoir comment s'organiser avec la production à Doha au Qatar. "Ces chaînes ne vont pas transmettre la totalité des matchs. Les droits médias sont chers mais NWTV a tenu à ce que les matchs les plus importants soient

diffusés sur ces chaînes, notamment tous les matchs des pays africains qualifiés, les matchs des autres phases dans lesquels les pays africains seraient impliqués, les demi-finales et la finale, en tout 28 matchs.", a détaillé plus tard Me Louis

Biyao, avocat de la chaîne avant de rassurer tous les acteurs de l'aptitude du Groupe à relever le défi. "Techniquement NWTV est prête. En témoigne la répétition générale faite le 22 septembre dernier avec le match France-Autriche commentaire Christian Jean Pierre, en consultants Wilfried M'bappe et Bonaventure Kalou.", a-t-il déclaré. Le représentant du MSL pour sa part y trouve la consécration des efforts

d'une équipe dynamique et professionnelle. Pour Kodzo Aganon, cette attribution prouve à suffisance que cette chaîne est à la pointe de la technologie en terme d'infrastructures et d'équipements audiovisuels, le tout soutenu par un personnel hautement qualifié et justifiant d'une expérience professionnelle agréée. "Lomé sera pendant près d'un mois le point de jonctions des télévisions nationales présentées ici car c'est désormais à partir d'ici que les chaînes de télévisions de la plupart des pays africains prendront le câble de signal pour la bonne retransmission des matchs de la coupe du monde 2022 qui démarre le 20 novembre prochain.", s'est-il jubilé.

Cette analyse est également partagée par le Col Guy Akpovy, Président de la Fédération Togolaise de Football qui a par ailleurs loué les bonnes relations de son institution avec la chaîne.

"Grâce au professionnalisme des chaînes de télévision conjointes du groupe NWTV, nous tous, nous avons accès aux matchs de football partout et à tout moment. C'est la première fois qu'un diffuseur basé en Afrique et précisément au Togo, acquiert les droits télé exclusifs de la coupe du monde de la FIFA pour en assurer la diffusion en Afrique. C'est une prouesse dont nous sommes fiers. Le groupe NWTV est un partenaire avec lequel la FTF travaille en vue de donner plus de visibilité à ses diverses compétitions nationales.", a-t-il confié.

Avec l'acquisition de ces droits médias, NWTV a intégré le cercle fermé des télévisions qui ont l'exclusivité des droits de diffusion et de retransmission des matchs de la FIFA.

Démocrate

SAFER
Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

La SAFER

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), un fonds d'investissement public de dernière génération, est une institution de droit togolais, créée par le décret n° 2012-01-01 du 25 mars 2012. Le SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative. Elle dispose de plusieurs missions d'intérêt public, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministères dont les charges concernent les routes et les infrastructures routières (Les Finances, Les Travaux, Les Mines, l'Énergie et l'Urbanisme). Elle dispose d'un conseil d'administration composé de représentants du gouvernement, des élus locaux et du secteur privé, et de deux représentants des usagers de la route. Le SAFER est également doté d'une direction, un directeur du budget de la société et responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait reconnaître par toute l'étendue du territoire ses des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°1 à Cacao (entre le point de départ de Dôhè, jusqu'au point de la commune de Fondé) auprès des routiers, ainsi que d'autres services de construction. Elle se fait aussi reconnaître sur le terrain par ses services d'entretien, d'entretien des chaussées des routes et de nettoyage des ponts.

SAFER est également un client de « G4 Africa Group », qui lui offre ses services en termes de solutions informatiques, de conseil et de services professionnels en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Le SAFER est membre de l'Association des Fonds d'Investissement de l'Afrique (AFIA), et son siège se situe au 05, rue des Nations à Lomé (Togo).

ENTRETIEN ROUTIER
GESTION DES POSTES DE PEAGES
APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Route nationale n°1 (Agoè Cacao) Lomé-Togo BP8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES

C'est Reparti!

17^{ème} Foire Internationale de LOMÉ
30 Nov - 18 Dec 2022
Foire de toutes les opportunités

7 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

- Rencontrer de nouveaux partenaires
- Promouvoir vos produits et services
- Développer votre image de marque et accroître votre notoriété publique
- Accéder à un marché international
- Trouver des opportunités d'investissement
- Permettre aux pays africains de montrer leurs richesses
- Participer au développement du Togo, de la CEDEAO et de l'Afrique

4228 917 20 79 761 89 28 28 78
 www.snb.tg 0000
 LE TIERCEUR
 4228 917 20 79 761 89 28 28 78
 www.snb.tg

NOUVEAU

C'KOOOL ÇACOULE

BIERE LEGERE!

400* fcf

BIERE

EAU MALT HOUBLON

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

sans sucres ajoutés

*Prix de vente maximum conseillé

Bière & embouteillée par la SNB - 27 BP 28 Lomé
 Togo tél : 22 22 03 77 à consommer de préférence avant le 1/1re sur la bouteille
 Eau - MALT - HOUBLON